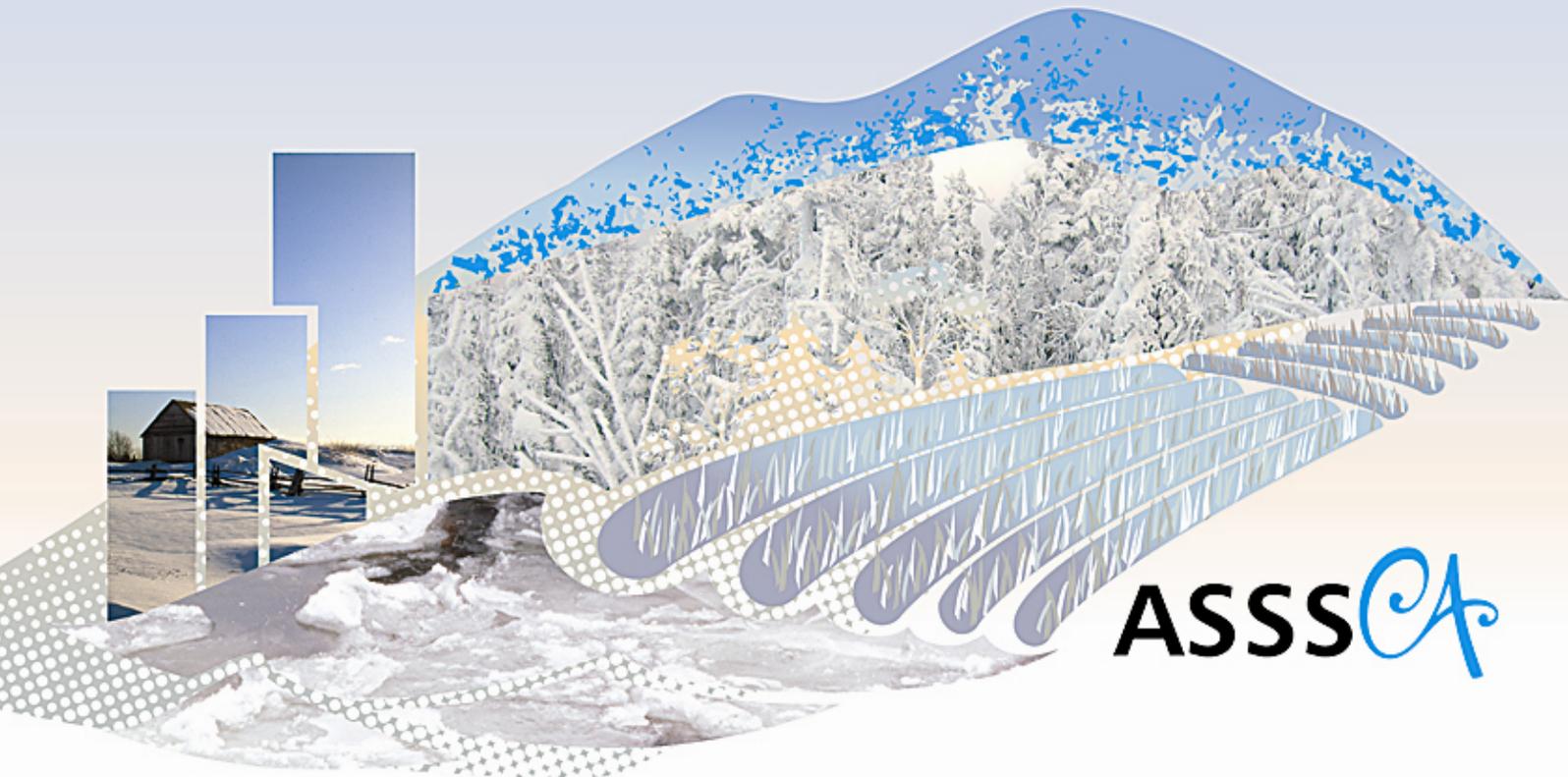


ASSSCA

Portrait des interventions en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches

Comité régional pour la sécurité alimentaire
en Chaudière-Appalaches
Décembre 2012

Québec 



ASSS CA

Portrait des interventions en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches

Comité régional pour la sécurité alimentaire
en Chaudière-Appalaches

Lucie Tremblay
Direction de santé publique, Prévention et promotion de la santé et en surveillance
Décembre 2012

Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

Le Portrait des interventions en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches est une production de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
418 386-3363
www.agencesss12.gouv.qc.ca

Lorsque le contexte le permet, les genres masculin et féminin utilisés dans ce document désignent aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISBN 978-2-89548-722-7 (Version imprimée)
ISBN 978-2-89548-723-4 (Version PDF)

© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2012

Rédaction

Lucie Tremblay

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Direction de santé publique, Prévention et promotion de la santé et en surveillance

Traitement des données

Marquise Jacques

Odette Laplante

Sylvie Veilleux

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Direction de santé publique

Comité de lecture

Philippe Lessard, directeur de santé publique

Odette Laplante, médecin-conseil

Marie-Noëlle Lavoie, coordonnatrice

Sophie Garant, agente de planification, de programmation et de recherche

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Direction de santé publique

Quelques relecteurs parmi membres du comité régional pour la sécurité alimentaire

Aurélie Boyer, Cuisines et compagnie

Jean-François Comeau, Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches

Olivier Duval, Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Marilou Harvey, Direction régionale, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Marie-Pier Legros, Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Pierre Pelchat, Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford

Mise en page

Marie Roy, agente administrative

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Direction de santé publique

Remerciements

La mise à jour du Portrait des interventions en sécurité alimentaire a été réalisée grâce à l'implication de plusieurs personnes et organismes. Nous les remercions grandement pour leur implication.

Nous remercions les responsables des organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale et de charité de la région qui ont bien voulu répondre aux questionnaires pour le temps consacré à cette démarche.

Nous tenons également à remercier les organisateurs communautaires des Centres de santé et de services sociaux de la région, membres du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches qui se sont impliqués directement auprès des organismes communautaires de leur territoire. Nous en profitons pour les remercier pour le temps accordé à recueillir les informations nécessaires à la présente mise à jour.

Enfin, relevons l'implication des membres du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches pour leur contribution à l'identification des besoins d'information nécessaires à la mise à jour du Portrait et de l'angle d'analyse, ainsi que leurs précieux commentaires.

Claire Bouchard, directrice
L'Essentiel des Etchemins

Aurélie Boyer, animatrice de milieu
Maison de la famille Beauce-Etchemins

Jean-François Comeau
Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches

Olivier Duval, organisateur communautaire
Centre de santé et de services sociaux de Beauce

Vincent Frenette, coordonnateur
La Chaudronnée des cuisines collectives

Mathieu Gaudette, organisateur communautaire
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins

Marilou Harvey
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Direction régionale de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Nicole Jacques, directrice générale
Moisson Beauce

Mireille Landry, agente régionale
Québec en forme, Chaudière-Appalaches

Maryse Larouche, organisatrice communautaire
Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins

Lise-Anne Levesque, organisatrice communautaire
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Pierre Pelchat, organisateur communautaire
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford

Sophie Garant, développement des communautés et lutte à la pauvreté
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Christine Simard, agente de développement
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Lucie Tremblay, nutritionniste
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Collaborateurs au comité, en remplacement

Josianne Guimond, organisatrice communautaire
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins

Marie-Pierre Legros, organisatrice communautaire
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Table des matières

Liste des tableaux et des figures	ii
Liste des sigles et acronymes	iii
Avant-propos.....	1
Mise en contexte.....	3
1. Pourquoi réaliser une mise à jour du Portrait des interventions?	5
2. Comment le portrait a été effectué?	6
3. Les résultats	8
3.1. Taux de réponse	8
3.2. Comment les organismes définissent la sécurité alimentaire	8
3.3. Les interventions en sécurité alimentaire	10
3.3.1. Les interventions en autonomie alimentaire	12
3.3.2. Les interventions en dépannage alimentaire	12
3.3.3. Les interventions en solidarité alimentaire.....	12
3.4. Le fonctionnement des organismes en sécurité alimentaire.....	13
3.4.1. La provenance des denrées alimentaires	13
3.4.2. La collaboration	14
3.4.3. Le financement	14
3.5. Les perspectives	16
3.5.1. Les nouveaux besoins	16
3.5.2. Les enjeux	17
3.5.3. Les développements pour le futur	17
4. Ce que nous apprennent les résultats et pistes d'action	18
Conclusion	23
Références.....	25
Annexes	
Annexe 1 Le questionnaire	27
Annexe 2 Liste des organismes répondants par MRC de localisation, Chaudière-Appalaches.....	31
Annexe 3 Municipalités offrant au moins une intervention en autonomie alimentaire, MRC de Chaudière-Appalaches, 2011	33
Annexe 4 Les résultats par MRC, Chaudière-Appalaches, 2011	35
L'Islet.....	35
Montmagny.....	36
Bellechasse	37
Lévis -Arrondissement Desjardins.....	38
Lévis -Arrondissement Chutes-Chaudière.....	39
Nouvelle-Beauce	40
Lotbinière.....	41
Robert-Cliche	42
Beauce-Sartigan.....	43
Etchemins.....	44
Des Appalaches	45

Liste des tableaux et des figures

	Page
Tableau 1 - Taux de réponse des organismes, par MRC de localisation de l'organisme, Chaudière-Appalaches, 2011	8
Tableau 2 - Répartition des organismes selon le type d'interventions, volets autonomie et dépannage, par MRC, Chaudière-Appalaches, 2011	11
Tableau 3 - Offre d'au moins une intervention en autonomie et en dépannage pour toute clientèle par MRC, Chaudière-Appalaches, 2011	11
Tableau 4 - Provenance des denrées alimentaires pour les organismes d'aide alimentaire, Chaudière-Appalaches, 2011	13
Tableau 5 - Répartition des collaborateurs identifiés par les organismes d'aide alimentaire, Chaudière-Appalaches, 2011	14
Tableau 6 - Précisions sur les autres sources de financement identifiées par les organismes d'aide alimentaire, Chaudière-Appalaches, 2011	15
Figure 1 - Répartition des types d'intervention en sécurité alimentaire, Chaudière-Appalaches, 2011	10
Figure 2 - Répartition des principales sources de financement identifiées par les organismes d'aide alimentaire répondants, Chaudière-Appalaches, 2011.....	15

Liste des sigles et acronymes

ASSSCA	Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DSP	Direction de santé publique
MRC	Municipalité régionale de comté
SISCA	Solidarité et inclusion sociale de Chaudière-Appalaches

Avant-propos

La sécurité alimentaire est un enjeu de taille; elle représente un des déterminants sociaux de la santé[1]. En tant que directeur de santé publique, l'insécurité alimentaire vécue dans la région de Chaudière-Appalaches me préoccupe compte tenu des impacts négatifs sur la santé et le bien-être des personnes qui la subisse.

Des actions globales sur les déterminants de la sécurité alimentaire sont en cours dans la région. Pensons aux mesures touchant à la lutte à la pauvreté, à l'emploi, à la scolarisation, au développement des communautés, etc. Des actions collectives doivent être mises en œuvre pour agir sur les causes de l'insécurité alimentaire de manière durable.

Dans l'attente, la réponse aux besoins alimentaires d'urgence doit être poursuivie, ainsi que des actions participatives visant l'autonomie alimentaire. Dans ce contexte, le portrait des interventions permet une meilleure compréhension de la situation dans la région pour les interventions de dépannage alimentaire et d'autonomie alimentaire. Il permettra de soutenir la réflexion et d'orienter les stratégies d'intervention à développer dans la région pour ces deux types d'intervention. Il ouvre également la voie au développement d'actions plus large visant le système agroalimentaire afin de contribuer à la solidarité alimentaire.

Les défis sont de taille. Ils concernent de nombreux acteurs du milieu de la santé, du secteur agroalimentaire, de l'éducation, des élus, du milieu communautaire, du développement social, de l'habitation, et plus encore!

Ensemble, nous pouvons agir pour l'atteinte de la sécurité alimentaire pour tous les citoyens et citoyennes de Chaudière-Appalaches! Poursuivons nos actions!

Le directeur de santé publique,

A handwritten signature in cursive script, reading 'Philippe Lessard'.

Philippe Lessard

Mise en contexte

En premier lieu, de quoi parle-t-on? L'insécurité alimentaire c'est lorsque la disponibilité d'aliments sains et nutritifs, ou la capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables, est limitée ou incertaine. La sécurité alimentaire, c'est avoir un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins en énergie et les préférences alimentaires pour mener une vie saine et active[2]. L'atteinte de la sécurité alimentaire inclut un engagement collectif vers des solutions diversifiées.

En pratique, l'aide d'urgence réfère au **dépannage alimentaire** comme les dons d'aliments, les repas communautaires, les paniers de Noël et les interventions visant l'**autonomie alimentaire** réfèrent à des interventions telles que les cuisines collectives, les jardins collectifs ou communautaires, les épiceries communautaires, etc. Pour atteindre la sécurité alimentaire, nous devons également développer des **actions plus globales visant le système agroalimentaire**, telles que les petits marchés décentralisés et la proximité entre les producteurs et la population.

L'insécurité alimentaire touche beaucoup de personnes. En 2009-2010, 3,2 % de la population de Chaudière-Appalaches vivait en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave[3], représentant 15 300 personnes.

Sur le plan des demandes d'aide alimentaire, un angle d'information est celui du regard sur les demandes de dépannage alimentaire. Moisson Québec effectue chaque année le Bilan-faim qui comptabilise les demandes de dépannage alimentaire. En 2011, 348 919 demandes d'aide alimentaire d'urgence ont été enregistrées par les organismes d'aide alimentaire au Québec soit plus de 4,3 % de la population totale de la province[4]. Au cours de la même période en 2010, ce sont 154 384 demandes qui avaient été effectuées au Québec[5].

Les conséquences de l'insécurité alimentaire peuvent être graves tant pour la santé physique que psychosociale des individus. Elles peuvent causer de l'obésité, des maladies cardiovasculaires et du diabète, ainsi que des apports nutritionnels insuffisants pour favoriser un bon état de santé. L'insécurité alimentaire peut mener à vivre du stress et de la détresse psychologique. Les personnes touchées sont à risque de vivre de l'isolement social. On relève chez les enfants une réduction de la persévérance scolaire[2].

L'ampleur de la situation et des conséquences justifie des actions sur les déterminants de la sécurité alimentaire. Ces actions nécessitent l'implication et la collaboration de nombreux partenaires de différents secteurs.

La rédaction de la mise à jour du portrait s'effectue au moment même où le Rapporteur général des Nations Unies est en visite au Canada et dénonce le fait qu'« une famille sur dix ayant un enfant de moins de six ans est incapable de répondre à ses besoins alimentaires quotidiens. Ce taux d'insécurité alimentaire est inacceptable, et il est temps pour le Canada d'adopter une stratégie pancanadienne sur le droit à l'alimentation[6]. »

Plus près de nous, le 15 avril 2012, la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien, a remis, au nom du gouvernement du Québec, une aide financière au réseau Banques alimentaires Québec. « [...] selon le Bilan-Faim 2011 du Québec, un peu plus de la moitié des organismes d'aide alimentaire ont rapporté une augmentation de leur clientèle. De façon plus précise, ce rapport socioéconomique annuel du réseau Banques alimentaires Québec indique que le recours à l'aide alimentaire a connu une augmentation de 22 % entre 2008 et 2011. »

« Quand on pense aux gens qui ne mangent pas à leur faim, on pense bien sûr aux sans-abri, mais on oublie souvent que cette réalité touche aussi des travailleurs, des familles mono ou biparentales et, par conséquent, aussi beaucoup d'enfant [7] . »

Contribuer à développer la sécurité alimentaire représente un objectif prioritaire pour de nombreux acteurs locaux et régionaux de la région de la Chaudière-Appalaches. Bien comprendre la situation représente une étape nécessaire aux actions à mettre en place.

1. Pourquoi réaliser une mise à jour du Portrait des interventions?

En 2007, le Groupe de réflexion et d'action sur la pauvreté (GRAP) de Chaudière-Appalaches initiait des travaux sur la sécurité alimentaire dans le cadre d'un comité de travail. Un comité de travail, composé d'organisatrices communautaires et de la nutritionniste de la DSP, a travaillé à l'élaboration d'un portrait régional de la sécurité alimentaire. Le comité visait également une mobilisation régionale sur la question de la sécurité alimentaire.

En 2008, le MSSS publiait le *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008*[2]. Ce cadre propose des orientations pour soutenir l'action afin d'accroître la sécurité alimentaire. Il appelle à la concertation intersectorielle afin de travailler sur les déterminants de la sécurité alimentaire, de développer des interventions pour soutenir les personnes en situation d'insécurité alimentaire et de développer des interventions visant l'autonomie alimentaire.

En 2010, le démarrage d'un comité régional intersectoriel pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches a permis d'élaborer des stratégies afin de mieux comprendre la situation dans la région, de s'engager dans l'amélioration des conditions de vie de la population, d'agir sur les déterminants de la sécurité alimentaire et sur la réponse aux besoins de la population de la région.

Dans la région, les consultations menant à la création d'une Commission régionale en développement social de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches inscivaient l'importance d'agir pour la sécurité alimentaire dans les enjeux de développement pour la région.

Plus récemment, dans le cadre des mobilisations locales sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du plan Solidarité et inclusion sociale de Chaudière-Appalaches (SISCA), il apparaît que la sécurité alimentaire ressortira dans les priorités de plusieurs territoires.

Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que la mise à jour du présent portrait fournira des informations auprès des comités territoriaux de partenaires du SISCA dans leur travail de réflexion et d'analyse des enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale qui sont propres à leur territoire respectif. Le portrait pourra également alimenter les travaux de la Commission régionale de développement social de Chaudière-Appalaches. Enfin, le portrait constitue une étape dans l'élaboration des actions à prioriser afin de permettre de continuer à bâtir ensemble la sécurité alimentaire pour tous les citoyens et citoyennes de Chaudière-Appalaches!

2. Comment le portrait a été effectué?

Identification des organismes

Il fallait tout d'abord élaborer une liste la plus exhaustive possible des organismes communautaires, des entreprises d'économie sociale et des organismes de charité œuvrant en sécurité alimentaire. Trois méthodes ont été utilisées :

- Consultation de la liste des organismes communautaires identifiés dans le Portrait des interventions en sécurité alimentaire de Chaudière-Appalaches, 2008 [8];
- Consultation de la banque de données du 211 [9];
- Bonification par les organisateurs communautaires des CSSS.

Un questionnaire comportant des questions ouvertes a été élaboré en collaboration avec le Comité régional pour la sécurité alimentaire (**Annexe 1**). Il a été administré par les organisateurs communautaires des CSSS selon trois méthodes, au choix :

- Rencontres individuelles avec les responsables des organismes communautaires;
- Rencontres de groupe avec les responsables des organismes communautaires;
- Envois postaux ou électroniques aux responsables des organismes communautaires.

Ces méthodes s'apparentent à l'échantillon « boule de neige » qui consiste à recourir à des personnes qui peuvent suggérer le nom d'autres organismes susceptibles de participer à l'étude, qui à leur tour, peuvent également proposer d'autres organismes[10].

Collecte de données

La collecte de données a été effectuée en septembre et octobre 2011 pour la majorité des organismes communautaires. Une validation des non-répondants a été effectuée et des relances ont été effectuées afin de rejoindre le plus grand nombre d'organismes possible. Cette étape a été effectuée en avril et mai 2012.

Analyse des données

Le questionnaire comportait des questions qualitatives et quantitatives. Les données qualitatives ont été analysées à partir du logiciel NVivo (version 10). Une analyse de contenu a permis d'identifier des thèmes communs et les regrouper par unité de sens. Les données quantitatives ont été analysées à l'aide des logiciels Excel et SPSS.

Les concepts du Cadre de référence en sécurité alimentaire ont servi de base pour l'analyse des données recueillies. L'angle de traitement retenu est celui de la disponibilité des interventions en dépannage et en autonomie alimentaire pour les citoyens.

Les analyses ont été effectuées pour les interventions en autonomie alimentaire et en dépannage alimentaire à partir des réponses des organismes offrant ces types d'intervention (67 organismes). Les analyses portant sur les enjeux et les perspectives ont été effectuées à partir des réponses de l'ensemble des répondants (68 organismes).

Limites

La réalisation du portrait comporte certaines limites. Relevons tout particulièrement le fait que certains organismes n'ont pas été rejoints ou n'ont pas répondu au questionnaire. En conséquence, certains résultats doivent être interprétés avec prudence.

De plus, l'identification des localités desservies par les organismes n'était pas toujours précisée dans les questionnaires recueillis. Lors d'une prochaine mise à jour, les localités desservies pourraient être plus clairement identifiées dans un menu déroulant.

Compte tenu que le questionnaire comportait des questions ouvertes, les réponses peuvent inclure des biais liés à la compréhension de la question. À titre d'exemple, pour certains organismes, la notion de famille inclut des personnes seules alors que pour d'autres, elle inclut spécifiquement des familles avec enfants ou encore toutes les clientèles.

3. Les résultats

3.1. Taux de réponse

Un total de 84 organismes a été sollicité, 68 ont répondu au questionnaire. Ainsi, pour l'ensemble de la région, 81,9 % des organismes ont répondu au questionnaire. Les taux de réponse des organismes sollicités pour la mise à jour du Portrait des interventions varient d'une MRC à l'autre. Les résultats pour les territoires où les taux de réponse sont plus faibles devront être interprétés avec prudence, tout particulièrement pour les MRC Des Appalaches, de L'Islet, de Montmagny et de la Nouvelle-Beauce.

Tableau 1
Taux de réponse des organismes par MRC de localisation de l'organisme,
Chaudière-Appalaches, 2011

	Organismes répondants	Organismes sollicités	Taux de réponse
	Nombre	Nombre	Proportion (%)
L'Islet	3	5	60,0
Montmagny	3	7	42,9
Bellechasse	6	6	100,0
Lévis - Desjardins	11	13	84,6
Lévis - Chutes-Chaudière	9	9	100,0
Lotbinière	6	6	100,0
Nouvelle-Beauce	4	6	66,7
Robert-Cliche	4	5	80,0
Beauce-Sartigan	12	13	92,3
Etchemins	5	5	100,0
Des Appalaches	6	9	66,7
Total ¹	69	84	81,9

1. Ensemble des répondants pour les volets autonomie, dépannage et solidarité alimentaire.

La liste complète des organismes répondants est présentée à l'**Annexe 2**.

3.2. Comment les organismes définissent la sécurité alimentaire

Les responsables des organismes impliqués en sécurité alimentaire se sont prononcés sur leur conception de la sécurité alimentaire.

La majorité des responsables définissent la sécurité alimentaire du point de vue des besoins des personnes, en termes d'accès et d'autonomie alimentaire (54/68). Quelques-uns la définissent du point de vue des services qu'ils offrent (14/68). La notion d'hygiène et de salubrité est abordée comme seule définition par quelques répondants (9/68).

L'accès

La sécurité alimentaire prend différentes formes en ce qui concerne l'accès :

- accès à des aliments **au quotidien** (22/68)

« La sécurité alimentaire c'est que chaque personne puisse se nourrir convenablement et cela à tous les jours et sans avoir à s'inquiéter du lendemain. »

- accès à des aliments **de qualité en quantité suffisante** (18/68)
« D'être capable de se nourrir et de nourrir sa famille de façon saine et en quantité suffisante pour ses besoins. »

- accès à **des prix abordables** (3/68)
« ...se nourrir et nourrir sa famille sans avoir à sacrifier ses autres besoins importants pour y arriver. »

L'autonomie alimentaire

Certains répondants définissent la sécurité alimentaire en termes d'autonomie alimentaire. Ils abordent les actions collectives et solidaires, le pouvoir d'achat, la réduction des coûts par la transformation des aliments.

« Que chacun ait les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine. »

« S'acquiert par l'action collective et solidaire, la prise en charge individuelle et collective pour le mieux-être d'une communauté. »

« Promouvoir les alternatives à la « boîte de denrées » et informer des moyens et/ou formations pertinentes, afin que les gens fassent des choix éclairés. »

La salubrité des aliments

Parmi les répondants, 9/68 définissent la sécurité alimentaire sous l'angle exclusif de la salubrité des aliments.

« Ce sont les soins apportés pour se nourrir en sécurité, sans danger de s'empoisonner et de conserver efficacement les denrées périssables. »

« C'est appliquer les règles d'hygiène (filet sur la tête, lavage de mains, aliments frais, regarder les dates d'expiration. »

Quelques points de vue sur la sécurité alimentaire

Les notions de respect et de dignité (6/68) ainsi que de développement durable, d'équité et de partage sont également abordées.

« Que les aliments soient obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine. »

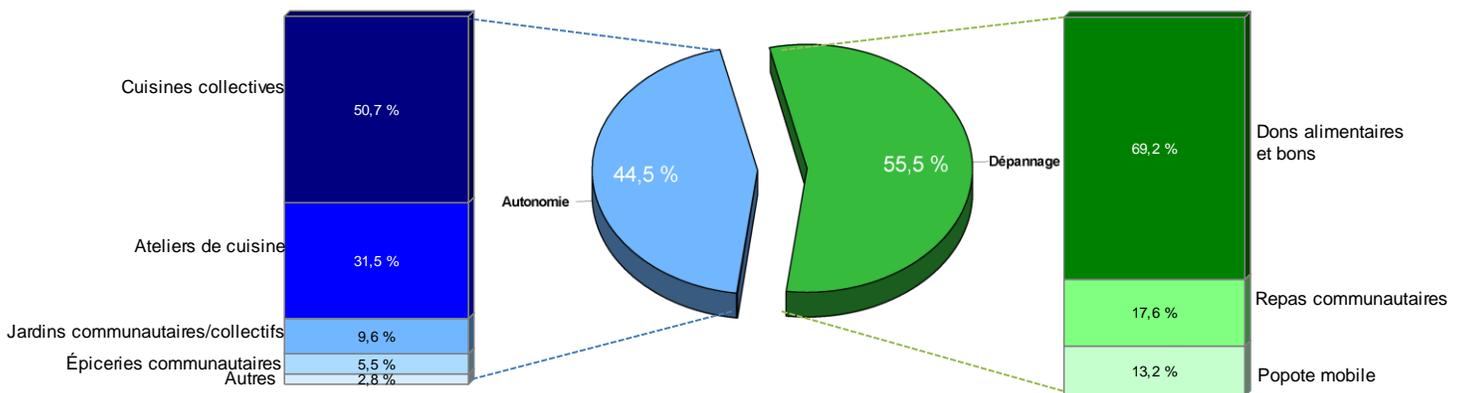
« Favorise le respect de l'environnement, dans un esprit de développement durable. Favorise le commerce équitable et la consommation responsable. »

3.3. Les interventions en sécurité alimentaire

Pour l'ensemble de la région, les interventions en autonomie alimentaire représentent un peu plus de la moitié des types de services offerts alors que les interventions en dépannage alimentaire, un peu moins de la moitié.

Pour les interventions en autonomie alimentaire, les cuisines collectives et les ateliers de cuisine représentent plus de 80 % de l'offre. En ce qui concerne le dépannage alimentaire, les dons alimentaires et les bons alimentaires représentent le mode principal d'intervention (69,2 %). Le nombre d'intervention identifié représente le nombre d'organismes qui offre ce type d'intervention, et non pas le nombre de groupes. Par exemple, 37 organismes communautaires offrent des cuisines collectives; chaque organisme peut toutefois organiser plusieurs groupes de cuisines collectives.

Figure 1
Répartition des types d'interventions en sécurité alimentaire,
Chaudière-Appalaches, 2011



La classification des résultats vise à vérifier l'offre d'interventions par MRC pour toute clientèle. Les données recueillies montrent que dans chacune des MRC de la région, au moins une intervention est offerte en autonomie et au moins une en dépannage pour toutes les clientèles. Des données plus détaillées montrent que certaines municipalités ne sont pas desservies ou n'offrent pas d'interventions pour toutes les clientèles (**Annexe 4**). Rappelons que selon les territoires, les résultats doivent être interprétés avec prudence, car le taux de réponse n'est pas très élevé.

Tableau 2
Répartition des organismes selon le type d'interventions, volets autonomie et dépannage,
par MRC, Chaudière-Appalaches, 2011

	Total des répondants	Au moins une intervention en autonomie		Au moins une intervention en dépannage	
	Nombre	Nombre	Proportion des répondants (%)	Nombre	Proportion des répondants (%)
L'Islet	3	3	100,0	2	66,7
Montmagny	3	2	66,7	3	100,0
Bellechasse	5	1	20,0	5	100,0
Lévis - Desjardins	11	6	54,5	8	72,7
Lévis - Chutes-Chaudière	9	6	66,7	7	77,8
Lotbinière	6	2	33,3	5	83,3
Nouvelle-Beauce	4	2	50,0	2	50,0
Robert-Cliche	4	1	25,0	3	75,0
Beauce-Sartigan	11	7	63,6	6	54,5
Etchemins	5	2	40,0	5	100,0
Des Appalaches	6	4	66,7	6	100,0
Total ¹	67	36	53,7	52	77,6

1. Répondants qui offrent des interventions directes en autonomie et en dépannage alimentaire.

Toutefois, si l'on observe les résultats sous l'angle des interventions offertes à tous les types de clientèles, présentés dans le tableau suivant, l'accès n'est pas disponible partout. En effet, les interventions sont parfois accessibles pour une clientèle ciblée, ne permettant pas de rejoindre l'ensemble de la population.

Tableau 3
Offre d'au moins une intervention en autonomie et en dépannage pour toute clientèle
par MRC, Chaudière-Appalaches, 2011

	Total des répondants	Au moins une intervention en autonomie		Au moins une intervention en dépannage	
	Nombre	Nombre	Proportion des répondants (%)	Nombre	Proportion des répondants (%)
L'Islet	0	0	0,0	0	0,0
Montmagny	2	1	50,0	2	100,0
Bellechasse	2	1	50,0	2	100,0
Lévis - Desjardins	8	5	62,5	6	75,0
Lévis - Chutes-Chaudière	7	4	57,1	7	100,0
Lotbinière	4	0	0,0	4	100,0
Nouvelle-Beauce	2	1	50,0	1	50,0
Robert-Cliche	2	0	0,0	2	100,0
Beauce-Sartigan	4	2	50,0	3	75,0
Etchemins	2	0	0,0	2	100,0
Des Appalaches	4	2	50,0	4	100,0
Total ¹	37	16	43,2	33	89,2

1. Parmi les répondants qui offrent des interventions directes en autonomie et en dépannage alimentaire.

Le recoupement des deux tableaux montre que les organismes communautaires sont présents dans tous les territoires mais que les interventions en autonomie alimentaire ne sont pas accessibles pour toute clientèle dans certaines MRC, selon les réponses obtenues.

3.3.1. Les interventions en autonomie alimentaire

Les initiatives visant l'autonomie alimentaire permettent d'outiller les individus pour qu'ils soient en mesure de faire de meilleurs choix avec un petit budget et pour les amener à améliorer leurs habiletés, leurs connaissances et leur pouvoir d'achat, de même que l'accès physique à des aliments sains[2]. Ces interventions réfèrent aux cuisines collectives et créatives, aux épiceries communautaires, aux jardins communautaires, aux ateliers de cuisine et aux groupes d'achat, tout particulièrement.

Sous l'angle des services offerts à la population, les interventions en autonomie alimentaire, tous types confondus, ne sont pas offertes dans l'ensemble des territoires de la région pour toute clientèle. Selon les territoires de MRC, certaines municipalités ne sont pas desservies, parfois, les interventions s'adressent à des clientèles ciblées (**Annexes 3 et 4**).

3.3.2. Les interventions en dépannage alimentaire

Le dépannage alimentaire vise à répondre aux besoins alimentaires d'urgence des citoyens et des ménages. Il inclut différents types d'intervention : dons alimentaires, soupes populaires, repas communautaires. Le dépannage devrait constituer une solution temporaire[2]. Ces interventions réfèrent au don d'aliments, aux bons pour l'achat d'aliments, aux repas communautaires et à la popote mobile tout particulièrement.

Sous l'angle de l'offre de service à la population, les territoires de la région ne sont pas tous desservis en termes de dépannage pour toutes les clientèles, tout type de services confondus. Selon les territoires, certains secteurs desservent des clientèles ciblées seulement ou encore certaines localités seulement (**Annexes 3 et 4**).

3.3.3. Les interventions en solidarité alimentaire

Des actions sur le système alimentaire peuvent avoir des répercussions favorables sur la sécurité alimentaire de la population, en particulier chez les populations les plus vulnérables. La solidarité alimentaire réfère aux actions qui visent les politiques, les milieux de vie, la localisation de l'offre alimentaire...Elle vise également à renforcer les liens entre les citoyens et favoriser l'entraide[2].

A titre d'exemple, pensons à l'implantation de systèmes de livraison de fruits et de légumes à prix abordable, l'ouverture de petits marchés publics, la réalisation de projets d'agriculture soutenue par la communauté, l'établissement de magasins spécialisés associés à des producteurs locaux.

Ces types d'interventions n'ont pas fait l'objet de la collecte de données. Les interventions identifiées dans cette section ne reflètent donc pas la situation complète dans la région.

Un seul organisme répondant correspond à cette catégorie. Il s'agit d'une coopérative qui regroupe des producteurs agricoles, des producteurs de viandes et volailles et des transformateurs. Les membres collaborent pour la mise en marché de leurs produits et offrent également un ensemble d'activités en lien avec les aliments à la population. À titre d'exemple, la coopérative offre des ateliers de pousses de verdure dans les écoles, des ateliers sur le développement durable pour les adultes, une fête des moissons, etc.

3.4. Le fonctionnement des organismes en sécurité alimentaire

Parmi les 67 organismes qui offrent des interventions en autonomie alimentaire et/ou en dépannage, certains offrent des interventions en autonomie alimentaire exclusivement, d'autres en autonomie et en dépannage et quelques-uns en dépannage exclusivement selon la répartition suivante :

- 31 organismes impliqués en sécurité alimentaire offrent des interventions en dépannage alimentaire exclusivement;
- 21 organismes offrent des interventions en autonomie et des interventions en dépannage;
- 15 organismes offrent des interventions en autonomie alimentaire exclusivement.

3.4.1. La provenance des denrées alimentaires

Les aliments utilisés pour les interventions en autonomie alimentaire et en dépannage proviennent de sources diversifiées. De nombreuses collaborations sont tissées entre les organismes pour l'approvisionnement en denrées. La majorité des organismes utilisent des denrées alimentaires de sources diversifiées.

Dans la région de Chaudière-Appalaches, trois Moissons fournissent des denrées alimentaires à la moitié des organismes répondants (50,7 %) : Moisson Beauce, Moisson Québec et Moisson Kamouraska. Le Comptoir le Grenier et les Frigos pleins fournissent également des denrées alimentaires à certains organismes de leur secteur, en plus d'offrir des interventions en sécurité alimentaire. Les dons de la population représentent la seconde source de denrées alimentaires pour les organismes (22,4 %). Les collaborations avec différents partenaires permettent également de se procurer des denrées alimentaires.

Tableau 4
Provenance des denrées alimentaires pour les organismes d'aide alimentaire,
Chaudière-Appalaches, 2011

Provenance des denrées alimentaires ¹	Répartition des organismes	
	Nombre	Proportion (%)
Moisson	34	50,7
Population	15	22,4
Marché d'alimentation	14	20,9
Comptoir le Grenier	7	10,4
Restaurateurs	5	7,5
Entreprise agroalimentaire	5	7,5
Achats d'aliments par l'organisme	4	6,0
Producteurs	3	4,5
Frigos pleins	2	3,0
Jardin communautaire	1	1,5
Autre(s)	7	10,4

1. Répondants qui offrent des interventions directes en autonomie et en dépannage alimentaire.

3.4.2. La collaboration

Les organismes impliqués en sécurité alimentaire travaillent en collaboration avec de nombreux partenaires, non seulement pour l'approvisionnement en denrées alimentaires, mais également pour les références, les partenariats, le soutien financier. Les principales collaborations sont établies avec d'autres organismes communautaires, tels que des services d'entraide et des maisons de la famille ou encore des organismes également impliqués en sécurité alimentaire.

Tableau 5
Répartition des collaborateurs identifiés par les organismes d'aide alimentaire
Chaudière-Appalaches, 2011

Collaborateurs¹	Nombre	Répartition (%)
Organismes communautaires (services d'entraide, maison de famille,...)	48	26,1
Services d'entraide (organisations en sécurité alimentaire)	38	20,7
CSSS - CLSC	22	12,0
Entreprises privées (épicerie, agriculteur....)	15	8,2
Clubs sociaux (ex. Chevaliers de Colomb)	12	6,5
Réseau scolaire	9	4,9
GRAP locaux	5	2,7
Établissement réadaptation RSSS (ex. CRDI, CJ)	5	2,7
Réseau municipal-MRC	5	2,7
Centres d'emploi	4	2,2
Fabriques et congrégations	4	2,2
Fondations (ex. Québec en forme, Avenir d'enfants)	4	2,2
HLM - OMH	3	1,6
Tables de concertation	3	1,6
MAPAQ	1	0,5
Autres ou non précisés	6	3,3
Total des collaborateurs identifiés	184	100,0

1. Répondants qui offrent des interventions directes en autonomie et en dépannage alimentaire.

3.4.3. Le financement

Les sources de financement des organismes communautaires répondants sont multiples.

Pour l'ensemble des organismes répondants, les principales sources de financement sont le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) de l'ASSS-CA (44,8 %) et Centraide (37,3 %). Les fondations telles que Québec en forme, Tirelire... soutiennent également les organismes de la région.

Plusieurs autres sources de financement très diversifiées sont utilisées par les organismes répondants. La plus importante est l'autofinancement, utilisée par le tiers des organismes.

Figure 2
Répartition des principales sources de financement identifiées par les organismes d'aide alimentaire répondants, Chaudière-Appalaches, 2011

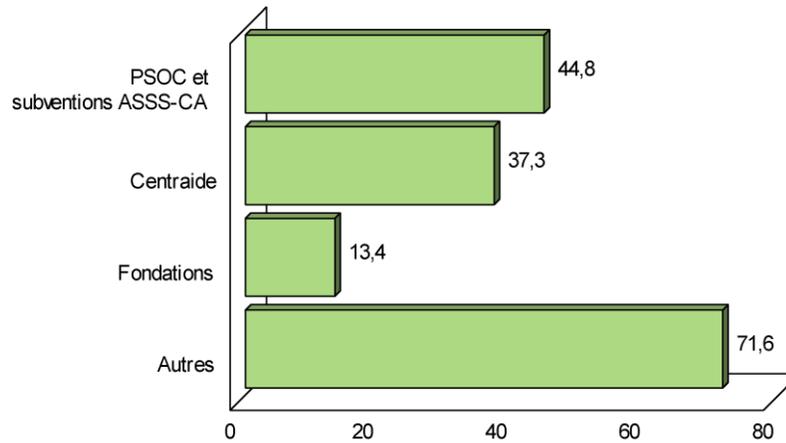


Tableau 6
Précisions sur les autres sources de financement identifiées par les organismes d'aide alimentaire, Chaudière-Appalaches, 2011

Autres sources de financement ¹	Nombre d'organismes	Répartition (%)
Activités de financement (autofinancement)	16	23,9
Demande de contribution à l'utilisateur	7	10,4
Dons d'entreprises	7	10,4
Dons d'organismes communautaires	6	9,0
Dons de particuliers	5	7,5
Subvention municipale	4	6,0
Réseau de la santé local (subventions)	4	6,0
Club sociaux	3	4,5
Programme et fonds (fédéral ou provincial) (RAMQ, Fonds)	3	4,5
Dons d'organismes en sécurité alimentaire	3	4,5
Réseau santé régional (subventions)	3	4,5
Fabrique (quêtes)	2	3,0
Réseau scolaire	1	1,5
Programme avec entreprises	1	1,5
Dons non précisés	2	3,0
Total des autres sources de financement²	67	100

1. Répondants qui offrent des interventions directes en autonomie et en dépannage alimentaire.

2. L'organisme répondant peut avoir identifié plusieurs sources de financement dans la catégorie Autres sources de financement.

3.5. Les perspectives

3.5.1. Les nouveaux besoins

La majorité des organismes répondants perçoivent des nouveaux besoins auprès de leur clientèle (59 /68).

De nouvelles clientèles

Près de la moitié des répondants (34/68) ont identifié des nouvelles clientèles auprès de qui des services doivent être offerts. Les clientèles identifiées sont très diversifiées. On retrouve tout particulièrement les personnes seules (6/68), les familles biparentales dont les deux parents travaillent et les travailleurs à faible revenu (6/68), les aînés (5/68) et les personnes ayant des problèmes de santé physique ou mentale (5/68).

L'augmentation des demandes

En second lieu, l'augmentation des besoins et des demandes d'aide alimentaire est également identifiée par le tiers des répondants (23/68). Les répondants voient l'augmentation des demandes comme un nouveau besoin, possiblement par l'impact que ces demandes occasionnent sur les interventions actuellement offertes.

D'autres besoins

Parmi les autres besoins identifiés (15/68), les répondants nomment :

- Le développement des connaissances et des compétences en alimentation et en santé, en tenant compte des contraintes de temps et des ressources matérielles (5/68);
- La promotion des services des organismes communautaires (3/68);
- Autres besoins (5/68) : réponse aux nouvelles demandes, accessibilité au transport, diversification de l'offre.

Difficulté à répondre aux nouveaux besoins

Parmi les répondants, les deux tiers (46/68) considèrent qu'ils ont de la difficulté à répondre aux nouveaux besoins identifiés. Les raisons invoquées pour expliquer ces difficultés réfèrent :

Au vécu de l'organisme (46/68) :

- Le manque de ressources financières de l'organisation (19/68);
- Les difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires (13/68) : incluant l'augmentation du coût des denrées, le manque de variété, la présence élevée d'aliments sucrés, l'insuffisance d'aliments protéinés et le manque d'espace d'entreposage;
- L'organisation des services (9/68): difficulté à organiser ou développer des services, couverture du territoire, uniformité de l'offre, collaboration entre les organismes;
- Les ressources humaines (9/68): difficulté de recrutement (bénévoles, animateurs) et épuisement des bénévoles;
- La difficulté à trouver un local ou à utiliser le local déterminé (4/68);
- La promotion des services (4/68): difficulté à rejoindre la clientèle et à orienter les demandeurs de dons alimentaires vers d'autres types d'interventions;
- Autre (1/68).

Au vécu par rapport à la clientèle (8/68):

- L'ajustement aux problématiques vécues par la clientèle (5/68) : problèmes de santé mentale, sous scolarisation, dépendances, jeunes démunis;
- Autres problématiques (3/68) : la peur de la stigmatisation de la clientèle, le manque de connaissances culinaires.

Des stratégies pour répondre aux nouveaux besoins

Quelques répondants expliquent qu'ils réussissent à répondre aux besoins de leur clientèle en utilisant une multitude de sources pour s'approvisionner en denrées alimentaires, en diversifiant les interventions et en collaborant efficacement avec d'autres organismes communautaires.

3.5.2. Les enjeux

Les répondants ont identifié plusieurs enjeux relatifs tant aux organismes eux-mêmes, qu'à la situation des ménages et au contexte dans lequel ils vivent. Plusieurs thèmes communs ont été abordés dans la question portant sur les nouveaux besoins et celle portant sur les enjeux :

- L'alourdissement du contexte financier des ménages;
- L'approvisionnement en denrées alimentaires;
- Le type de clientèle : situations complexes;
- La question de l'hygiène et de la salubrité.

Plus spécifiquement, les enjeux réfèrent :

- A l'alourdissement du contexte financier des ménages (21/68) : endettement, appauvrissement, perte d'emploi et chômage, réduction des revenus, alourdissement de la situation des travailleurs à faible revenu, augmentation de la durée des périodes de difficulté financière;
- Au coût des aliments et aux difficultés d'approvisionnement (9/68);
- À la situation complexe des usagers (7/68) : augmentation de la taille des familles, divorce, clientèle de plus en plus démunie, manque de connaissances culinaires, exclusion sociale vécue par des personnes en situation de pauvreté;
- À la difficulté à offrir des services à certaines clientèles (4/68) : aînés, demandes tardives.
- Au contrôle de l'organisme sur le plan de l'hygiène et la salubrité des aliments (3/68) : augmentation des contrôles effectués par les inspecteurs du MAPAQ, résistance de certaines clientèles à jeter les aliments périmés, qualité des aliments des banques alimentaires.

3.5.3. Les développements pour le futur

Les répondants ont identifié plusieurs développements envisagés : des nouvelles interventions en sécurité alimentaire, des nouveaux services complémentaires à offrir en complément ainsi que plusieurs autres types de projets.

Des nouvelles interventions

Les répondants souhaitent développer de nouvelles interventions en sécurité alimentaire (39/68) :

- En autonomie alimentaire (26/68) :
 - Jardins collectifs ou communautaires, serres collectives (7/68);
 - Cuisines collectives (6/68);
 - Groupes d'achat (4/68);
 - Ateliers de cuisine et d'épicerie à coût modique (3/68);
 - Autres (3/68).
- En dépannage (4/68): popote mobile, soupes populaires, aliments en milieu scolaire;
- En solidarité alimentaire (4/68) :
 - Production alimentaire collective : plantation de fruitiers en milieu urbain, production d'œufs en milieu urbain;

- Volet commercial : magasin partage, centre maraîcher, volet entrepreneurial avec un plateau de transformation alimentaire;
- Autres (6/68) : formation en hygiène et salubrité en incluant les méthodes de conservation des aliments pour les nouveaux immigrants, système de récupération d'aliments non périssables, mise en place d'un réseau de récupération de surplus alimentaire.

Des services complémentaires

Les répondants souhaitent développer des services complémentaires (14/68) :

- Gestion budgétaire;
- Éducation populaire;
- Services de gardiennage;
- Transport collectif;
- Entreprise d'échange de services;
- Économie sociale;
- Magasin partage pour la rentrée scolaire;
- Sensibilisation : pauvreté, sécurité alimentaire, réintégration au marché du travail, intégration sociale;
- Réseau de vigilance pour les personnes à risque de carences alimentaires;
- Soutien des familles afin qu'elles améliorent leur situation.

Des projets diversifiés

Plusieurs autres projets sont identifiés :

- Améliorer la **mobilisation, les collaborations** et les références (14/68) : coordination par territoire et mobilisation autour de la pauvreté et la sécurité alimentaire, collaboration entre les organismes, uniformisation des critères d'admissibilité, collaboration avec les écoles, collaboration pour l'obtention des denrées alimentaires;
- Améliorer les **services offerts** (8/68) : consolidation des services existants, amélioration de la qualité nutritionnelle et consolidation de ressources humaines;
- Améliorer le **financement** (6/68) : des organismes communautaires, des moissons par un meilleur soutien des bailleurs de fonds;
- Améliorer la **promotion** (5/68) : mieux faire connaître les services existants, mieux rejoindre les clientèles notamment par le 211;
- Consolider les **aspects organisationnels** (5/68) : amélioration des locaux et de la capacité d'entreposage;
- Améliorer l'**accès** (4/68) : aux services actuellement disponibles, notamment par l'offre de cuisines collectives la fin de semaine;
- Développer des **outils** (3/68) : sur la saine alimentation, la transformation des aliments et la conservation des aliments.

4. Ce que nous apprennent les résultats et pistes d'action

Le concept de la sécurité alimentaire

Selon le Cadre de référence[2], le concept de sécurité alimentaire signifie que :

1. Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
2. L'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie;
3. L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré;
4. Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur le plan personnel et culturel;

5. Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine;
6. La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales;
7. Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable.

Prises dans leur ensemble, les définitions notées par les répondants abordent des concepts principalement liés à l'accès aux aliments, de qualité et en quantité suffisante. Les autres notions de la sécurité alimentaire sont abordées d'une manière plus marginale.

Ces résultats montrent une compréhension des concepts de la sécurité alimentaire par les répondants mais ne permettent pas de conclure quant aux connaissances spécifiques. Ainsi, le développement d'une vision commune de la sécurité alimentaire dans la région demeure un objectif approprié. Cette vision commune favorisera la réponse à plusieurs besoins identifiés par les répondants.

Par ailleurs, il serait pertinent d'approfondir les réponses des répondants ayant défini la sécurité sous l'angle de la salubrité des aliments exclusivement. Est-ce dû aux formations sur l'hygiène et la salubrité en contexte d'aide alimentaire? Est-ce dû aux types d'interventions offertes ou encore au fait que l'expression « sécurité alimentaire » soit utilisée tant pour la salubrité des aliments que pour l'accès aux aliments?

Les interventions en autonomie alimentaire

Sous l'angle des services à la population et en fonction des données recueillies, les interventions en autonomie alimentaire sont très présentes dans la région, tout particulièrement les cuisines collectives et les ateliers de cuisine. Selon les réponses obtenues, dans quelques territoires, les interventions sont accessibles à des clientèles ciblées exclusivement : L'Islet, Montmagny, Lévis, arrondissement Desjardins et Chutes-Chaudière, Robert Cliche et Etchemins.

Rappelons que ces résultats doivent être interprétés avec prudence compte tenu du taux de non-réponse dans certains territoires. Également, les réponses relatives à la desserte étaient parfois difficiles à interpréter.

Même en considérant ces limites, il demeure pertinent que les intervenants concernés dans les territoires réfléchissent ensemble sur l'offre d'interventions, notamment sur leur diversité, sur les collaborations à développer ou consolider, sur les critères d'admissibilité et sur l'accès pour toute la population dans l'ensemble des municipalités du territoire. La population n'en sera que gagnante!

Les interventions en dépannage alimentaire

Sous l'angle des services à la population et en fonction des données recueillies, les interventions en dépannage alimentaire sont largement présentes dans la région de Chaudière-Appalaches. Toutefois, les résultats montrent que les interventions ne sont pas accessibles pour toute la population dans les territoires de l'Islet, Montmagny, Chutes-Chaudière, Robert-Cliche et les Etchemins. Relevons également que selon les territoires, les interventions sont plus ou moins diversifiées.

Ces résultats soulèvent quelques questions. Jusqu'à quel point l'ensemble de la population d'un territoire est-elle desservie par des interventions locales? Est-ce que ces secteurs sont desservis par des organismes non rejoints dans le cadre de la réalisation de ce portrait? Est-ce que les organismes présents sur les territoires auraient la possibilité d'offrir des interventions en dépannage alimentaire dans les territoires non desservis? Quelles seraient les stratégies à développer afin que toute la population de la région ayant des besoins alimentaires d'urgence ait accès aux services appropriés, au moment opportun?

Chaque territoire est invité à se questionner sur l'accessibilité des interventions en dépannage alimentaire pour toute la population, dans toutes les municipalités. Notons que les enjeux liés à la collaboration, aux références, aux critères d'admissibilités... sont parfois très délicats à gérer, tels qu'identifiés dans les sections suivantes portant sur les enjeux (section 3.5.2).

De plus, afin que les interventions en dépannage alimentaire représentent une solution réellement temporaire à des besoins urgents, les liens et les références vers des interventions contribuant à l'autonomie alimentaire devraient être consolidés. Par exemple, selon les situations, il pourrait être pertinent de développer des systèmes de référence vers d'autres organismes du même territoire.

La solidarité alimentaire

Tel qu'énoncé dans la section 3.3.3, les actions dans le domaine de la solidarité alimentaire n'ont pas fait l'objet de la collecte de données. Des travaux subséquents devront tenir compte de ce volet en questionnant notamment le milieu scolaire, les Centres de la petite enfance (CPE), les municipalités, les clubs sociaux, les producteurs agricoles, etc. afin de développer une meilleure compréhension de l'ensemble de la situation dans la région.

À titre d'exemple en solidarité alimentaire, relevons la présence de coopératives de producteurs qui offrent différents produits directement aux consommateurs, et s'impliquent également dans la formation et l'animation en lien avec la production alimentaire. Des entreprises régionales produisent des paniers de légumes pour les citoyens. Ce type de distribution pourrait continuer à se développer tout particulièrement pour les petites municipalités éloignées des marchés d'alimentation. Les contacts directs entre les producteurs et les acheteurs réduisent les coûts associés aux différentes étapes de distribution et donnent accès à des produits frais de la région.

Des marchés publics sont déjà présents dans la région. Il serait également pertinent d'évaluer la possibilité, avec les partenaires concernés, d'en augmenter le nombre et la durée dans l'année. L'augmentation de l'accès aux nombreux aliments produits dans la région constitue une avenue incontournable à développer afin d'agir sur la vitalité des territoires de la région.

Le fonctionnement des organismes en sécurité alimentaire

Un plus grand nombre d'organismes offrent des interventions en dépannage alimentaire exclusivement (30/68), tandis que l'on retrouve également des organismes impliqués en autonomie et en dépannage (21/68). Les organismes offrant des interventions en autonomie alimentaire exclusivement sont en moins grand nombre (16/68).

Tel que mentionné par les répondants (section 3.5.3), les projets de développement envisagés par les organismes impliqués en sécurité alimentaire sont principalement axés vers des interventions en autonomie alimentaire. Il sera intéressant d'observer l'évolution des interventions dans la région.

La provenance des denrées alimentaires

Les Moissons de la région fournissent des aliments à la moitié des organismes de la région. Historiquement, les marchés d'alimentation donnaient plus d'aliments aux organismes. Le contexte actuel d'augmentation constante du coût des aliments tend à restreindre la quantité d'aliments donnés par les marchés d'alimentation aux organismes d'aide alimentaire. Les résultats montrent que les dons alimentaires de la population représentent également une source importante d'aliments.

Il serait pertinent de développer des collaborations avec les partenaires tels que les producteurs, les entreprises agroalimentaires, les restaurateurs... afin d'assurer un approvisionnement approprié aux organismes impliqués en sécurité alimentaire. Avec l'augmentation de la demande en denrées alimentaires, les Moissons ne pourront à elles seules suffire à répondre aux besoins.

Les collaborations

Les nombreuses collaborations révélées par les résultats montrent la nécessité d'entraide, de référence et d'échange entre les organismes. Retenons que parmi les différentes collaborations identifiées, les collaborations entre les organismes communautaires sont les plus fréquentes. Un travail isolé serait probablement moins efficace pour la population de la région. La diversité des collaborations montre la richesse des contacts et l'implication des organismes dans leur milieu. Ensemble, on va plus loin!

Les sources de financement

Les principales sources de financement proviennent du Programme de subvention des organismes communautaires de l'Agence de la santé et de Centraide. Les fondations telles que Québec en forme ou des fondations privées comme Tirelire soutiennent aussi financièrement les organismes.

L'autofinancement représente aussi une source de financement importante pour les organismes qui offrent des interventions tant en autonomie alimentaire qu'en dépannage. Rappelons que l'autofinancement est une condition pour effectuer une demande de financement à certains bailleurs de fonds.

Afin d'assurer une offre appropriée d'interventions en sécurité alimentaire dans la région, il serait souhaitable que les interventions visant le dépannage alimentaire représentent environ 25 % de l'offre et celles visant l'autonomie environ 75 %[2]. À cette fin, les membres du comité régional pour la sécurité alimentaire ont identifié l'importance d'effectuer des travaux visant une compréhension commune, en collaboration avec les principaux bailleurs de fonds.

L'augmentation des demandes a été identifiée par le tiers des répondants; la question du financement des interventions demeure un élément majeur dans ce contexte.

Les perspectives

Les nouveaux besoins

Le principal besoin identifié par les répondants concerne l'ajustement des interventions à la diversification des clientèles.

Près du tiers des répondants (23/68) ont identifié l'augmentation des besoins et des demandes à cette question. Cette réponse représente un défi de taille, dans un contexte où les ressources financières et humaines sont souvent restreintes (référer à la section 3.5.2). L'innovation dans la réponse aux besoins pourrait être au rendez-vous des propositions dans notre région, afin d'agir non seulement par des interventions plus traditionnelles, mais également par des actions visant la solidarité alimentaire. Les idées ne manquent pas, telles que les réponses proposées à la question portant sur les actions à mettre en place le montrent (section 3.5.3).

La principale raison invoquée par les répondants, pour expliquer les difficultés à répondre aux nouveaux besoins, est le manque de ressources financières de l'organisation. Plusieurs autres raisons sont invoquées, notamment les difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires, d'organisation des

services, et sur le plan des ressources humaines (relève des bénévoles). Les répondants abordent également la question de la promotion des services.

Ces nombreuses contraintes méritent une attention particulière, tant du point de vue des acteurs régionaux que locaux.

Les enjeux

Le principal enjeu identifié par les répondants (21/68) concerne l'alourdissement du contexte financier des ménages. Ainsi, quelle que soit la diversité des actions et l'accessibilité des services, le travail de fond sur les déterminants de la sécurité alimentaire demeure un incontournable.

Les répondants ont identifié dans les enjeux la majorité des déterminants de la sécurité alimentaire : un faible revenu, la monoparentalité, l'appartenance à une communauté ethnique minoritaire, l'appartenance à un ménage de grande taille. Ajoutons à ces déterminants individuels un faible niveau de scolarité[2] et les déterminants collectifs : la culture alimentaire, la disponibilité et l'accessibilité des aliments (enjeu tout particulièrement présent en milieu rural), le coût des aliments et enfin le revenu et les coûts du logement.

Ces réponses ramènent une fois de plus l'importance que tous les acteurs concernés dans la région, tant régionalement que localement, s'impliquent sur les enjeux liés aux déterminants de la sécurité alimentaire.

Le futur

Les propositions concernent la consolidation et l'amélioration des services ainsi que la diversification des interventions, tout particulièrement en autonomie alimentaire. Plus de la moitié des répondants (39/68) souhaitent développer de nouvelles interventions, principalement en autonomie alimentaire (26) mais également en dépannage (4) et en solidarité alimentaire (3). Malgré tous les défis, le développement est visé! Des propositions innovantes sont émises : système d'échange local, achats auprès des producteurs, serres collectives, plantation d'arbres fruitiers dans les espaces urbains, magasin partage...

Le développement de services globaux portant sur les déterminants de la sécurité alimentaire pour la majorité des aspects est identifié par plusieurs répondants (14/68). Ces services concernent plusieurs partenaires de la région. Ainsi, la concertation sur la lutte à la pauvreté demeure un objectif majeur pour mettre en place des actions qui contribuent notamment à réduire l'insécurité alimentaire. Pour quelques répondants (4/68), l'amélioration des services passe par la consolidation des services existants au préalable. Ce dernier point réfère aussi à l'amélioration du financement des organismes (6/68), nécessaire à une offre de services de qualité.

La question des collaborations est également abordée par plusieurs répondants (12/68). Des objectifs communs sont à la base des interventions, les solutions partagées ne seront que plus fortes dans un contexte de collaboration. Localement, la consolidation des collaborations représente un objectif qui favorisera l'implication des partenaires et l'amélioration des interventions.

Le développement d'outils sur la saine alimentation, la transformation des aliments et la conservation des aliments est identifié : le partage d'expertise dans la région pourrait répondre en bonne partie à ce besoin compte tenu du matériel déjà disponible sur ces thématiques.

L'amélioration de l'accès aux services rejoint les besoins des nouvelles clientèles : le partage des idées et des expériences vécues serait une voie possible de développement en ce sens.

Conclusion

Il est primordial de rappeler que l'objectif ultime serait d'éliminer l'insécurité alimentaire en améliorant les conditions de vie de la population touchée. Toutes les actions agissant sur l'amélioration des déterminants de la santé et du bien-être de la population de région sont à poursuivre! En pratique, des mobilisations locales et régionales sont déjà présentes et sont à poursuivre afin d'agir avec les communautés pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Partager une vision commune tant sur les types d'intervention que les déterminants de la sécurité constitue les bases d'une compréhension commune à partager, bien sûr, avec les organismes impliqués en sécurité alimentaire, mais également avec un ensemble d'acteurs intersectoriels concernés.

Soutenir les personnes en situation d'insécurité alimentaire est une nécessité. Continuer à développer des interventions visant l'autonomie alimentaire est également pertinent afin de diversifier les possibilités pour la population. Le portrait montre la nécessité d'assurer ce type d'offre dans l'ensemble des municipalités de la région, pour ces deux types d'intervention. Pour l'instant, la majorité des interventions sont de type cuisine collective et ateliers de cuisine. Les jardins communautaires, les épiceries communautaires, les groupes d'achat et les actions d'échange de travail contre de la nourriture sont encore très peu présentes dans la région. Ces différentes interventions à développer impliquent des organismes, des décideurs, des entreprises.... et les citoyens.

Sachant que des actions doivent également se poursuivre pour soutenir les personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire, plusieurs enjeux ont été identifiés par la réalisation du portrait. Relevons particulièrement :

- La consolidation de l'offre d'interventions en dépannage alimentaire afin que toutes les personnes ayant des besoins puissent recevoir du soutien, quel que soit leur lieu de résidence.
- La consolidation de l'offre d'interventions visant l'autonomie alimentaire, tout particulièrement par une plus large accessibilité des interventions et par une diversification des types d'interventions.

Les résultats montrent que les nouveaux besoins sont liés aux enjeux identifiés. Il est intéressant de constater à quel point les perspectives de développement sont diversifiées et également liées aux enjeux identifiés. La richesse des réponses fournies aux différentes questions abordées dans la mise à jour du Portrait des interventions en sécurité alimentaire est grande.

Pour réaliser ces objectifs, des enjeux liés au financement des organismes, à l'augmentation des demandes issues de clientèles de plus en plus diversifiées, à l'approvisionnement en denrées alimentaires ainsi qu'à la collaboration entre les différents acteurs concernés ressortent tout particulièrement des réponses transmises par les responsables des organismes impliqués en sécurité alimentaire dans la région.

L'amélioration de la connaissance de la situation dans la région favorisera le développement d'une vision commune, un engagement de nouveaux acteurs et partenaires afin de créer des conditions favorables à la sécurité alimentaire dans la région.

Un pas de plus pour se mobiliser et diversifier les actions en sécurité alimentaire! A nous tous de s'impliquer!

Références

1. Mikkonen, J. et D. Raphael. 2011. Déterminants sociaux de la santé. Les réalités canadiennes. En ligne, http://www.thecanadianfacts.org/Les_realites_canadiennes.pdf.
2. Pageau, M. 2008. Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008. Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des services sociaux, Direction générale de la santé publique, Québec. 37 p. Aussi accessible à l'adresse <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf>.
3. Statistique Canada. 2012. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2009-2010. Données traitées par l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, DSPE, Équipe - Surveillance, recherche et évaluation.
4. Banques alimentaires Québec. 2011. Bilan-faim 2011. En ligne, <http://www.banquesalimentaires.org/flextop/upload/pdf/9389291d534d00088108e5dabf1adac6.pdf>.
5. Banques alimentaires Québec. Bilan-Faim 2010. 2010. p. 48.
6. Sécurité alimentaire Canada. 2012. L'alimentation est un droit fondamental : une politique alimentaire nationale est nécessaire. En ligne, <http://foodsecurecanada.org/sites/foodsecurecanada.org/files/PressReleaseFoodisaHumanRightFr.pdf>. Consulté le 16 mai 2012.
7. Gouvernement du Québec. 2012. La ministre Dominique Vien remet une aide financière de 197 000 \$ au réseau Banques alimentaires Québec En ligne, <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2012/15/c5632.html>.
8. Groupe de Réflexion et d'Action contre la Pauvreté Chaudière-Appalaches. 2008. Portrait de la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches : Pour une vision concertée en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches. 38 p.
9. Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. 211. En ligne, <http://www.211quebecregions.ca/fr/organisation.php>. Consulté le 2011-09.
10. Mayer, R. et al. 2000. Méthodes de recherche en intervention sociale. Boucherville. p. 83

Annexe 1

Le questionnaire

**Questionnaire pour les organismes communautaire et les entreprises d'économie sociale
qui œuvrent en sécurité alimentaire**

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme :	_____
Personnes(s) ressource(s) :	_____
Type d'organisme (cochez) :	
<input type="checkbox"/> Organisme communautaire	
<input type="checkbox"/> Entreprise d'économie sociale	
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :	_____
Adresse :	_____
Téléphone :	_____
Courriel :	_____
Site internet :	_____

1 : Quels territoires desservez-vous ?

Précisez les MRC, villes, quartiers, selon le cas.

2 : Selon vous, qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?

3 : Décrivez-nous vos services ?

Activités ou interventions proposées	Fréquence de l'activité ou de l'intervention (par mois)	Nombre de personnes rejointes (par mois)	Principales clientèles rejointes ¹

4 : Recevez-vous des dons d'aliments ?

Si oui, de quels organismes et/ou entreprises ?

5 : Avez-vous des collaborations avec d'autres organismes de votre territoire?

Si oui, lesquels et à quelles fins?

6 : De quelle façon financez-vous vos activités en sécurité alimentaire ?

- Programme soutien aux organismes communautaires (PSOC) de l'Agence de santé et services sociaux
- Centraide
- Fondations, précisez

¹ Les **principales clientèles rejointes** sont les groupes que vous rejoignez **en majorité** (par exemple : femmes monoparentales, aînés, familles, adultes seuls, personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé mentale, etc.).

Autres sources, précisez

7 : Dans les cinq dernières années, avez-vous perçu de nouveaux besoins dans la population en lien avec la sécurité alimentaire ?

Si oui, quels sont les changements que vous avez observés?

8 : Rencontrez-vous des difficultés pour répondre aux besoins de votre clientèle en matière de sécurité alimentaire ?

Si oui, décrivez brièvement ces difficultés.

9 : Selon vous, quels seraient les projets à développer ou les services à améliorer pour une meilleure sécurité alimentaire des personnes vivant sur votre territoire?

Y a-t-il des services/ projets novateurs à mettre en place ?

Annexe 2

Liste des organismes répondants par MRC de localisation, Chaudière-Appalaches, 2011

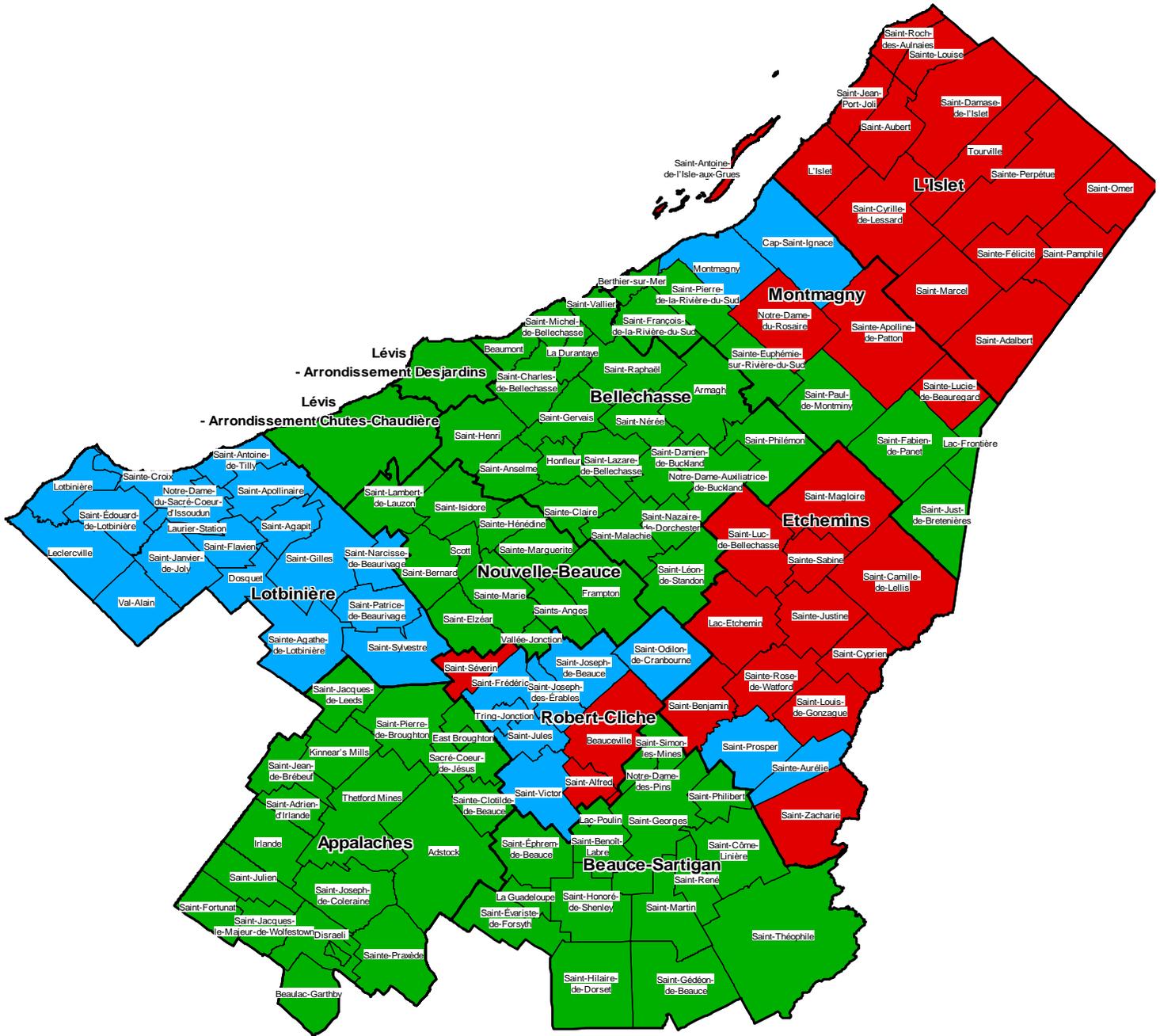
MRC de localisation	Nom de l'organisme
L'Islet	Centre Femmes La Jardilec
L'Islet	Hop ! La vie ! Du Sud de L'Islet
L'Islet	Maison de la Famille de la MRC de l'Islet
Montmagny	Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny
Montmagny	Maison de Secours La Frontière
Montmagny	Centre communautaire Normandie
Bellechasse	Centre La Barre du Jour
Bellechasse	Centre-Femmes de Bellechasse
Bellechasse	Coopérative La Mauve ¹
Bellechasse	Frigos Pleins
Bellechasse	Ressource Atelier
Bellechasse	Travail de rue de la MRC de Bellechasse
Desjardins	Centre d'action bénévole BLL
Desjardins	Comptoir Le Grenier
Desjardins	Conférence Notre-Dame-de-Lévis de la Société de Saint-Vincent-de-Paul
Desjardins	Conférence St-Vincent de Paul Bienville
Desjardins	Conseil particulier de Lévis Société St-Vincent de Paul
Desjardins	La cantine de l'Espoir (Le Grenier)
Desjardins	La Chaudronnée
Desjardins	Les Repas Desjardins
Desjardins	Regroupement Lévis en Forme
Desjardins	Service d'entraide de Breakeyville
Desjardins	Service d'entraide de Pintendre
Chutes-Chaudière	Alliance Jeunesse
Chutes-Chaudière	La Maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.
Chutes-Chaudière	Le Service d'Entraide de Charny
Chutes-Chaudière	Service d'Entraide St-Étienne
Chutes-Chaudière	Service d'entraide Bernières/St-Nicolas
Chutes-Chaudière	Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome inc
Chutes-Chaudière	Service D'entraide de St-Romuald
Chutes-Chaudière	Service d'Entraide St-Lambert-de-Lauzon
Chutes-Chaudière	Service d'entraide St-Rédempteur
Lotbinière	Entraide Sainte-Croix
Lotbinière	Société St-Vincent de Paul - Saint-Flavien
Lotbinière	Société St-Vincent de Paul - Saint-Gilles
Lotbinière	Centre-Femmes de Lotbinière
Lotbinière	Oasis de Lotbinière (Groupe entraide en santé mentale)
Lotbinière	COSSAL
Nouvelle-Beauce	Jardin Collectif
Nouvelle-Beauce	La Source Ste-Marie
Nouvelle-Beauce	Lien-Partage

MRC de localisation	Nom de l'organisme
Nouvelle-Beauce	Maison de la Famille Nouvelle-Beauce
Robert-Cliche	Société Saint-Vincent-de-Paul
Robert-Cliche	Club Parentaïde Beauce Centre
Robert-Cliche	Comité d'entraide St-Victor
Robert-Cliche	Le Murmure, Groupe d'entraide en santé mentale
Beauce-Sartigan	Maison de la famille Beauce-Etchemins
Beauce-Sartigan	Accès Logement de Beauce
Beauce-Sartigan	Association bénévole Beauce-Sartigan inc.
Beauce-Sartigan	Au Bercaïl
Beauce-Sartigan	Carrefour jeunesse-emploi Beauce-Sud
Beauce-Sartigan	Centre-Femmes de Beauce
Beauce-Sartigan	Cuisine Collective
Beauce-Sartigan	Cuisine et Compagnie de Santé l'Action !
Beauce-Sartigan	L'Assiettée Beauceronne
Beauce-Sartigan	L'Association des Familles Monoparentales et Recomposées la Chaudière (AFMRC)
Beauce-Sartigan	Moisson Beauce
Beauce-Sartigan	Société St-Vincent-de Paul l'Assomption
Etchemins	Coopérative de solidarité de services à domicile des Etchemins
Etchemins	Guignolée des Fermières de Ste-Aurélié
Etchemins	L'Essentiel des Etchemins
Etchemins	Nouvel Essor
Etchemins	Premier Secours
Des Appalaches	Société St-Vincent de Paul - Saint-Alphonse-Ste-Marthe-St-Noël et Notre-Dame
Des Appalaches	Banque alimentaire La Vigne
Des Appalaches	Centre d'entraide de la région de Disraeli
Des Appalaches	Centre femmes La Rose des vents
Des Appalaches	Le Havre
Des Appalaches	Réseau Entraide des Appalaches

1. *La coopérative La Mauve est incluse dans les analyses portant sur les enjeux, les défis et le futur. Elle n'est pas incluse dans les analyses portant sur les interventions en autonomie et en dépannage alimentaire, car elle représente le volet solidarité alimentaire.*

Annexe 3

Municipalités offrant au moins une intervention en sécurité alimentaire, MRC de Chaudière-Appalaches, 2011



Note : 50 % des organismes n'ont pas précisé le nom des municipalités, ils ont inscrit un large territoire (ex : une MRC).

Au moins une intervention	
■	En dépannage et en autonomie – toute clientèle (75 municipalités)
■	En dépannage – toute clientèle / en autonomie – une ou des clientèles ciblées (29 municipalités)
■	En dépannage et en autonomie – une ou des clientèles ciblées (32 municipalités)

Annexe 4

Les résultats par MRC, Chaudière-Appalaches, 2011

L'Islet

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-aînés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire		Cuisines collectives : St-Omer, St-Pamphile, Ste-Perpétue, Tourville, St-Damase-de-L'Islet, Ste-Louise et St-Roch-des-Aulnaies non couvertes	Ateliers de cuisine, cuisines collectives, jardins : ensemble des municipalités couvertes	Ateliers de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes			
Dépannage alimentaire			Dons alimentaires, popote mobile : ensemble des municipalités couvertes	Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes			

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes : 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : L'Islet	Intervention	Intensité										Total	
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier		
	Cuisines collectives	3	1										4
	Ateliers de cuisine				1					1			2
	Jardins communautaires ou collectifs											1	1
	Dons alimentaires						1		1	1			3
	Popote mobile				1								1
Total L'Islet		3	1		2		1		2	1	1		11

Montmagny

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-ainés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire	Ateliers de cuisine, cuisines collectives : Ste-Lucie-de-Beauregard, Ste-Apolline-de-Patton, Notre-Dame-Du-Rosaire, Cap-St-Ignace, Montmagny et St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues non couvertes			Ateliers de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes		Ateliers de cuisine : municipalités desservies non précisées	
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : Sainte-Lucie-de-Beauregard, Ste-Apolline-de-Patton, Notre-Dame-du-Rosaire et St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues non couvertes Popote mobile et repas communautaires : Montmagny, Cap-St-Ignace, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, Sainte-Lucie-de-Beauregard, St-Apolline-de-Patton, Notre-Dame-du-Rosaire et St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues non couvertes			Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes		Repas communautaires : municipalités desservies non précisées	

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Montmagny	Intervention	Intensité										
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	saisonnier	Total
	Ateliers de cuisine		1		1							2
	Cuisines collectives			1								1
	Dons alimentaires	1	1						1			3
	Repas communautaires			1					1			2
	Popote mobile			1								1
Total Montmagny		2		3	1		1		2			9

Bellechasse

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-aînés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire	Ateliers de cuisine, cuisines collectives, jardins, épicerie communautaire, échange travail-nourriture : ensemble des municipalités couvertes						
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes			Dons alimentaires, repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes			Repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Bellechasse	Intervention	Intensité										Total	
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier		
	Ateliers de cuisine				1								1
	Cuisines collectives					1							1
	Échange travail-nourriture			1									1
	Épicerie communautaire			1									1
	Jardins communautaires ou collectifs										1		1
	Dons alimentaires	1					2		1	1			5
	Repas communautaire	1		1				1					3
Total Bellechasse		2		3	1	1	2	1	1	1	1	1	13

** Un organisme de Bellechasse offre aussi des services pour une clientèle ayant des problèmes de santé physique en plus de la clientèle avec des problèmes de santé mentale

Lévis -Arrondissement Desjardins

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-ainés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire	Ateliers de cuisine, cuisines collectives, groupes d'achat, épicerie communautaire, jardins : ensemble des municipalités couvertes					Ateliers de cuisine, jardins : ensemble des municipalités couvertes	
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes Popote mobile : St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy non couverte Repas communautaires : St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy non couverte	Popote mobile : ensemble des municipalités couvertes Repas communautaires : Pintendre, St-Henri et St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy non couvertes					

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Lévis-arr.Desjardins	Intervention	Intensité										Total
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier	
	Cuisines collectives	2		3				2	1			8
	Ateliers de cuisine	2		1				3				6
	Épicerie communautaire							1				1
	Groupes d'achat			1								1
	Jardins communautaires ou collectifs									2		2
	Dons alimentaires		1	1			1		1	1		5
	Popote mobile				2		1	1				4
	Repas communautaire	1		1					1			3
Total Desjardins		5	1	7	2		2	7	3	1	2	30

Lévis -Arrondissement Chutes-Chaudière

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-ainés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire	Cuisines collectives, jardins, ateliers de cuisine et groupe d'achat : ensemble des municipalités couvertes					Ateliers de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes	
	Épiceries communautaires : Bernières, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Jean Chrysostome, St-Nicolas, St-Rédempteur et Charny non couvertes						
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : Bernières, Ste-Hélène-de-Breakeyville non couvertes						

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Chutes-Chaudière	Intervention	Intensité										Total	
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier		
	Cuisines collectives		1	3									4
	Épiceries communautaires		1	1									2
	Ateliers de cuisine							1					1
	Jardins communautaires ou collectifs										1		1
	Dons alimentaires	2	1	3	1	2			8	1			18
	Popote mobile				1								1
Total Chutes-Chaudière		2	3	7	2	2		1	8	1	1		27

Nouvelle-Beauce

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-ânés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire	Jardins : ensemble des municipalités couvertes		Cuisines collectives : municipalités desservies non précisées				
	Ateliers de cuisine, groupe d'achat : seulement St-Lambert-de-Lauzon est couverte						
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes	Dons alimentaires, popote mobile et repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes					
	Popote mobile et repas communautaires : seulement St-Lambert-de-Lauzon est couverte						

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

- Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation :	Intervention	Intensité										Total	
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier		
Nouvelle-Beauce	Cuisines collectives		1										1
	Jardins communautaires ou collectifs											1	1
	Dons alimentaires							2					2
	Popote mobile							1					1
	Repas communautaires			1									1
Total Nouvelle-Beauce			1	1				3				1	6

Lotbinière

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-aînés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire				Cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes			Cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes	Dons alimentaires, popote mobile, repas communautaires : seulement les municipalités de St-Sylvestre et St-Patrice-de-Beaurivage couvertes par un organisme localisé en Nouvelle-Beauce					Repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Lotbinière	Intervention	Intensité										Total	
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier		
	Cuisines collectives	2											2
	Dons alimentaires			4			1		2				7
	Repas communautaire				1								1
Total Lotbinière		2		4	1		1		2				10

Robert-Cliche

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-aînés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire			Cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes				
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : St-Alfred, Beauceville et St-Séverin non couvertes						Popote mobile, repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Robert-Cliche	Intervention	Intensité											
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier	Total	
	Cuisines collectives	1											1
	Dons alimentaires			2									2
	Popote mobile		1					1					2
	Repas communautaires		1										1
Total Robert-Cliche		1	2	2				1					6

Beauce-Sartigan

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-aînés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire	Ateliers de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes		Ateliers de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes	Cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes	Ateliers de cuisine : ensemble des municipalités couvertes	Cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes	Atelier de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires, repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes	Repas communautaires : seulement la municipalité de St-Éphrem est couverte	Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes	Repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes			

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Beauce-Sartigan	Intervention	Intensité										Total
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier	
	Ateliers de cuisine	2	1	1						1		5
	Cuisines collectives	3	1	1								5
	Dons alimentaires			2	1		2					5
	Repas communautaires	1	1							1		3
Total Beauce-Sartigan		6	3	4	1		2			2		18

Etchemins

Volets	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-aînés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire		Ateliers de cuisine : ensemble des municipalités couvertes	Cuisines collectives, jardins : ensemble des municipalités couvertes				
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires : seulement les municipalités de St-Prosper et de Ste-Aurélie sont couvertes	Popote mobile, repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes	Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes				

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes : 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Etchemins	Intervention	Intensité										Total	
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier		
	Ateliers de cuisine		3										3
	Cuisines collectives				1								1
	Jardins										1		1
	Dons alimentaires	4	2										6
	Popote mobile		1		1								2
	Repas communautaires							1					1
Total Etchemins		4	6		2			1			1		14

Des Appalaches

Volet	Toute clientèle dans le besoin	Adultes-aînés*	Familles	Femmes	Hébergés	Jeunes	Santé mentale**
Autonomie alimentaire	Ateliers de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes			Cuisines collectives : seulement la municipalité de Thetford Mines est couverte			Ateliers de cuisine, cuisines collectives : ensemble des municipalités couvertes
Dépannage alimentaire	Dons alimentaires, repas communautaires : ensemble des municipalités couvertes			Dons alimentaires : seulement la municipalité de Thetford Mines est couverte			Dons alimentaires : ensemble des municipalités couvertes

	Certaines municipalités non couvertes
	Certaines clientèles non couvertes
	Catégorie toute clientèle non couverte

Notes 1 : Interpréter les résultats avec prudence lorsque les taux de réponse sont plus faibles. Consulter le tableau de la page 17.
 2 : L'identification des municipalités desservies par les répondants n'était pas toujours précisée clairement dans les questionnaires.
 3 : Chacun des organismes est classé dans une seule clientèle, soit celle qui inclut l'ensemble des interventions offertes.

Nombre d'organisme selon le type d'intervention et l'intensité de l'intervention

MRC de localisation : Des Appalaches	Intervention	Intensité										Total
		1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	3 à 4 fois par semaine	Au besoin	Non connu	Ponctuelle	Presque à tous les jours	Saisonnier	
	Cuisines collectives	1	2	2	1				2	1		9
	Ateliers de cuisine	1		1				1				3
	Dons alimentaires	1	1				3		1	1		7
	Repas communautaires				1							1
Total Des Appalaches		3	3	3	2		3	1	3	2		20

Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 